

la plume et le plumé

Les bonnes manières.

Une lettre reçue d'une lectrice me disait son désenchantement devant les manières de table d'un jeune homme de sa connaissance. Hélas! le cas est très fréquent. On voit bien quelques jeunes filles peu soucieuses des petits détails d'étiquette mais, en général, les femmes, jeunes ou vieilles, désirent "bien faire les choses", comme elles disent, et ce sauvi le honore.

Il y a deux sortes de bonnes manières: le protocole, appris dans les livres d'étiquette et qui, quoi qu'on en dise, ne couvre pas toutes les circonstances de la vie et, d'autre part, la vraie politesse naturelle, celle qui part du coeur. Celle-ci ne s'inquiète pas tellement des petits détails mais elle fait voir la bonté, l'absence d'égoïsme et la délicatesse de ceux qui sont charitables, bons et aimables.

Il ne faut donc pas confondre certaines ignorances, comme celle de la fourchette à choisir, ou du genre de robe qu'on doit porter dans telle circonstance, avec la rudesse et même la grossièreté des manières.

Pour se conduire toujours selon la politesse, il faut l'avoir apprise dans son foyer. L'homme poli et bien élevé ne se sert pas le premier, il cède le pas à une femme en franchissant une porte, il lui offre un siège dans une réunion, il ne parle pas la cigarette au bec, il n'interpelle pas les jeunes filles dans la rue ou dans un restaurant. Et il mange proprement, sans faire de bruit, sans répandre la nourriture autour de son assiette — et sur sa cravate.

Le jeune homme poli est toujours vêtu proprement. Il a les mains nettes et les cheveux peignés, des souliers bien cirés et des chaussettes qui ne tombent pas sur ses chaussures.

Je suis toujours surprise de croiser dans la rue de charmantes jeunes filles, mises avec goût, tenant par la main ou le bras un être hirsute qui semble sortir des cavernes de l'antiquité. Comment peuvent-elles tolérer la présence de cet ours qui doit manger avec ses grosses pattes, le menton tout graisé?

Qu'elles sachent que l'homme qui n'est pas délicat dans ses manières ne sera pas davantage dans son ménage, dans tous les domaines. Qu'elles n'aillent pas surtout croire que le sacrement de mariage change totalement les dispositions des êtres.

Documents sur le folklore

Je voudrais avoir des renseignements sur le folklore. A qui devrais-je m'adresser pour obtenir des chansons et des chorégraphies de danses typiquement canadiennes?

NUAGE ROSE DANS UN CIEL GRIS

Reponse: Si vous voulez vraiment vous renseigner sur le folklore, procurez-vous les livres de Marius Barbeau. Ils contiennent une mine de renseignements, chansons, comptines, costumes, moeurs, coutumes. Le folklore ne s'occupe pas seulement des danses et des chants, mais de la vie des gens d'autrefois, dans tous leurs détails familiaux. Helene Baillargeon a publié récemment un charmant recueil de chansons canadiennes. Si vous voulez vraiment approfondir cette branche de la science, vous pouvez vous abonner aux Archives de Folklore, à l'Université Laval de Québec. En correspondant avec eux vous obtiendrez un grand nombre de renseignements utiles.

Si vos ambitions sont plus modestes et si vous ne désirez que pratiquer quelques danses canadiennes avec un groupe d'amis vous pourriez mettre en relation avec un groupe de folkloristes de la région, comme l'Ordre de Bon Temps ou d'autres. Ou encore écrivez à Michel Cartier, directeur de la fameuse troupe des Feux Follets, à Montréal. Il vous dira quels livres vous pourriez acheter dans les librairies.

Avez-vous songé à consulter la documentation qui se trouve à la bibliothèque? Vous trouverez sûrement quelques volumes ou des revues qui vous aideront.

Reponse à Un qui cherche du travail: Dans tous les hôpitaux, on emploie des infirmiers et des aides-infirmiers. Adressez-vous à tous les hôpitaux de la région et offrez vos services. Il y a des hôpitaux à Trois-Rivières, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque. Il faut frapper à toutes les portes et ne pas vous décourager parce qu'aux deux seuls endroits où vous vous êtes adressés le personnel était au complet. Je ne connais aucune "porte d'ouverture", comme vous dites, pour vous faire obtenir cet emploi.

le courrier de Mamie

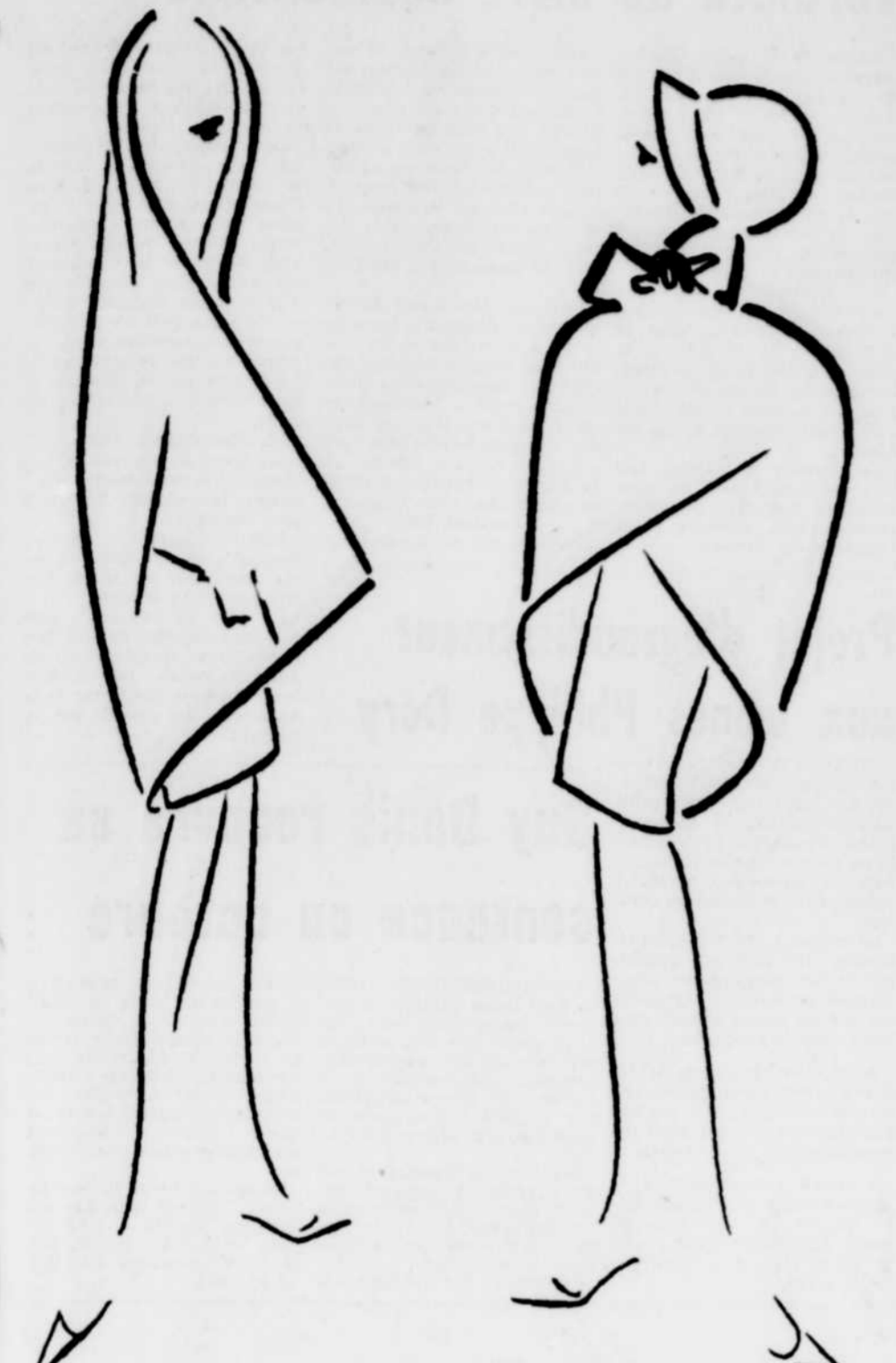
Je voudrais avoir des renseignements sur le folklore. A qui devrais-je m'adresser pour obtenir des chansons et des chorégraphies de danses typiquement canadiennes?

Reponse: Si vous voulez vraiment vous renseigner sur le folklore, procurez-vous les livres de Marius Barbeau. Ils contiennent une mine de renseignements, chansons, comptines, costumes, moeurs, coutumes. Le folklore ne s'occupe pas seulement des danses et des chants, mais de la vie des gens d'autrefois, dans tous leurs détails familiaux. Helene Baillargeon a publié récemment un charmant recueil de chansons canadiennes. Si vous voulez vraiment approfondir cette branche de la science, vous pouvez vous abonner aux Archives de Folklore, à l'Université Laval de Québec. En correspondant avec eux vous obtiendrez un grand nombre de renseignements utiles.

Si vos ambitions sont plus modestes et si vous ne désirez que pratiquer quelques danses canadiennes avec un groupe d'amis vous pourriez mettre en relation avec un groupe de folkloristes de la région, comme l'Ordre de Bon Temps ou d'autres. Ou encore écrivez à Michel Cartier, directeur de la fameuse troupe des Feux Follets, à Montréal. Il vous dira quels livres vous pourriez acheter dans les librairies.

Avez-vous songé à consulter la documentation qui se trouve à la bibliothèque? Vous trouverez sûrement quelques volumes ou des revues qui vous aideront.

Reponse à Un qui cherche du travail: Dans tous les hôpitaux, on emploie des infirmiers et des aides-infirmiers. Adressez-vous à tous les hôpitaux de la région et offrez vos services. Il y a des hôpitaux à Trois-Rivières, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque. Il faut frapper à toutes les portes et ne pas vous décourager parce qu'aux deux seuls endroits où vous vous êtes adressés le personnel était au complet. Je ne connais aucune "porte d'ouverture", comme vous dites, pour vous faire obtenir cet emploi.



LES TENDANCES de la mode créée par Jacques Esterel, de Paris, vont aux lignes enveloppantes, et dépourvues tout à la fois.

Grand luxe des robes d'hôtesse à New York

NEW YORK (UPI) — Les modélistes de New York se montrent très enthousiastes pour les vêtements d'intérieur luxueux. Depuis le jour des robes d'hôtesse garnies de ma-



LES COUTURIERS déploient tout le luxe imaginable dans la création des robes d'hôtesse. On utilise velours, soie imprimée, brocart et bien d'autres tissus de grand appareil.

trabou, jamais les maîtresses de maison n'ont eu davantage que cette année l'occasion de se pavaner en costumes d'intérieur opulents. Presque toutes les robes d'hôtesse sont de pleine longueur et on en voit tellement qu'on se demande si les New Yorkaises sortent dans la rue.

Ces vêtements d'intérieur ne sont pas destinés à être portés pour laver la vaisselle ou écuyer le gâchis de bébé qui a mangé ses céréales. Ils sont conçus pour les heures de loisir et sont taillés dans des velours merveilleux, des crepes, des brocards, des tissus métalliques et des lames. La plupart comportent une jupe mais on voit beaucoup de jupes-culottes. Quelques uns montrent d'étranges pantalons, taillés parfois dans une fourrure de luxe.

Ce sont des vêtements de grand luxe et le modéliste Fernando Sarmi pousse l'extravagance jusqu'à en garnir un de boutons de diamant. Sylvia Kaplan, modéliste chez Nat Kaplan, préconise le genre enveloppant pour ses toilettes d'intérieur. Un matelasse blanc servait à confectionner une superbe robe d'intérieur de coupe princesse comportant une traine cathédrale. D'autres costumes du même genre étaient en brocard de tons pâles, avec la taille haussée.

Donald Brooks, modéliste chez Tonley, montra un groupe de couvre-tout en brocard blanc, argent et limon, pour porter le soir à la maison. Plusieurs comportaient un manteau long sans manches. Anne Klein, de Junior Sophisticates, désignait un groupe de vêtements d'intérieur sous le nom de "pyjamas de chaton". Les pantalons étaient évases en forme de cloche, des volants ornaient le siège et les mêmes volants se retrouvaient sur les surbruloues, tout cela en crepe noir. La maison Hattie Carnegie montrait un groupe de jupes de velours noir et de jaquettes assorties pour être portées avec des corsages en lamé à dessins cachemire. Bill Bass, modéliste chez Maurice Rentner, montra de sveltes pantalons de plaid et des chandails blancs à col tortue, assortis avec un long manteau du même plaid. Hannah Troy ajoutait une note orientale aux vêtements d'intérieur, confectionnés en matelasse, de brocard et de crepe de soie. Ses costumes de ville comprenaient un groupe de manteaux pratiques en laine rigoureux ou coté, recouvrant des robes sveltes de couleurs vives. Deux tailleurs de ville comprenaient des blouses en dam, dont l'une était teinte pour ressembler à un chien dalmate et l'autre, au léopard. Originalata montrait des lignes nettes et des détails de

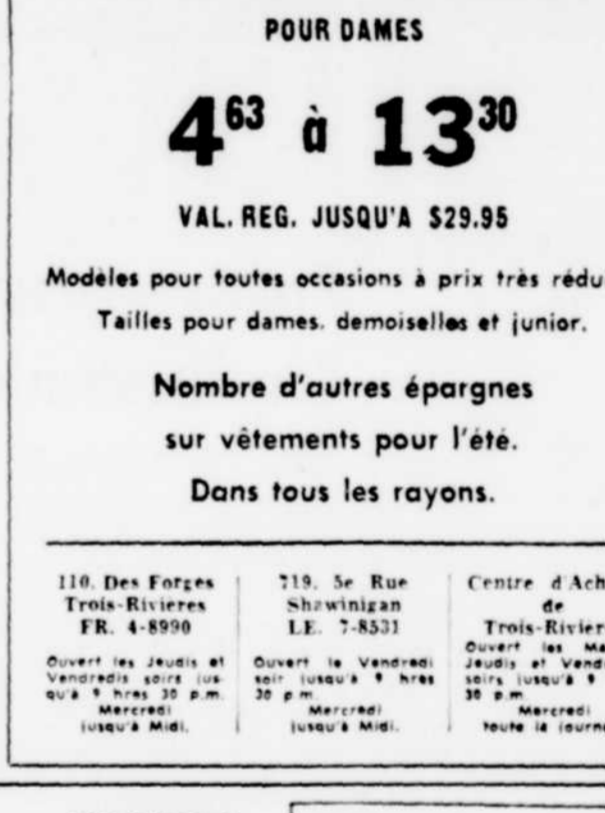
C'est difficile de sortir des sentiers battus

Par Yvette GARCEAU

L'apathie de certaines gens dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Essayez d'aider ces personnes, et je vous parie tout ce que je possède... (ce n'est pas compromettant... je n'ai rien!) qu'elles seront les premières à vous empêcher d'agir. Tout est conditionné à l'intérêt personnel... et ce qui est surprenant, c'est que ces gens ne voient pas où est vraiment leur intérêt. Avec le résultat que beaucoup ne veulent donner quoi que ce soit, ni leur temps, ni leur amitié, ni leur argent. On se tient sur ses positions, on fait ce qu'on a toujours fait sans s'imaginer qu'il pourrait en être autrement. Bien entendu, rien n'est possible!

Si quelqu'un entreprend quelque chose, on essaie de le décourager. On lui fournit toutes les preuves imaginables que son affaire n'est pas bonne, que les gens ne répondront pas, etc... Et puis, il n'y a pas de communication, pas d'entraide. Chaque mouve-

Meubles anciens du Canada français



Un livre d'art intitulé "Les meubles anciens du Canada français" vient de paraître en France et au Canada. Il est de Jean Palardy, qui fut tour à tour trappeur, mineur, artiste, ramasseur d'images, voyageur, ethnologue et écrivain. Ne manquez pas de lire, cette semaine, l'article de Marcel Dubé rédacteur de Perspectives, sur ce chercheur infatigable.

carnet Mondain

M. et Mme Clovis Arel, M. Paul Leclerc et Mme Raoul Beaudoin, de Lemieux, sont allés à Sorel, chez M. et Mme Raymond Beaudoin. M. Fernand Trudel, à l'emploi de M. Antoine Magny, aux Escoumins, de passage dans sa famille à Ste-Thécle. M. et Mme Hermann Desilets et leurs fillettes Nicole et Diane, de Ste-Gertrude, passeront quelques jours de vacances aux Sept-Îles. L'abbé Alcide Desrochers et ses parents ont assisté au banquet de l'abbé Desilets donné en l'honneur de son 25e an-



M. ET MME MAJORIQUE TREPANIER de Saint-Tite viennent de célébrer leur 60e anniversaire de mariage entourés de nombreux parents et amis. La célébration de ce jubilé de diamant s'est ouverte par une messe dont l'officiant était M. l'abbé Joseph Mongrain, cousin du jubilaire. Un banquet fut ensuite servi à la Salle Laviolette, où il y eut présentation de fleurs, et d'une bourse et lecture d'une adresse. Les jubilaires étaient entourés de leur 13 enfants, de 64 petits-enfants, et de 30 arrière-petits-enfants. M. le chanoine Lucien Paquin, V.F. et cure de la paroisse, ainsi que MM. Romulus Ducharme et Jean-Paul Matte, respectivement député à Québec et à Ottawa, et S. H. le maire Bruno Goudreau, maire de la paroisse ainsi que son épouse, étaient au nombre des invités d'honneur.

le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER SIGNEZ: Trois-Rivières et Cap FR. 4-2207 Louiseville CA. 4-8555 Shawinigan LE. 7-1801 Nicolet 193-4316 Grand'Mère LB. 8-2247 La Tuque LA. 3-4547

Reitman LE MAGASIN DES FEMMES ELEGANTES Par tout le pays, la vente d'été à 1/3 de RABAIS SE POURSUIT... Voici quelques exemples d'abonnés... le stock complet de Reitman's de ROBES D'ETE POUR DAMES 4.63 à 13.30 VAL. REG. JUSQU'A \$29.95 Modèles pour toutes occasions à prix très réduits. Tailles pour dames, demoiselles et junior. Nombre d'autres épargnes sur vêtements pour l'été. Dans tous les rayons.

# Dixième anniversaire de la fondation de la ville de Tracy en février 1964

TRACY (DNC) — Les membres de la Commission du 10<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Tracy seront choisis lundi prochain à l'occasion d'une réunion officielle de la commission qui sera chargée de préparer les différentes activités qui marqueront cet événement à compter de février 1964.

La ville de Tracy a été fondée en 1954, alors que la municipalité de paroisse de St-Joseph de Sorel était incorporée en ville sous le nom de Tracy.

Une réunion du Comité Provisoire pour l'organisation des fêtes du 10<sup>e</sup> anniversaire a été tenue la semaine dernière à l'hôtel de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire M. Laurier B. Menard. Étaient présents, M. Paul A. Bélanger, grand chevalier du conseil

2914 des Chevaliers de Colomb de St-Joseph-Tracy, M. Jean-Paul Pepin, notaire; M. Germain Duhaime, de la Société St-Joseph-Baptiste de St-Joseph-Tracy, M. Paul Emile Théroux, président de la Commission centrale des Loisirs, M. O. J. Toupin, de la Jeune Chambre, M. Charles A. Gauthier, président du Groupement Civique de Tracy, et M. Paul Blier, greffier de la ville.

L'organisme qui aura la responsabilité de l'organisation et de la coordination des différentes activités qui se dérouleront dans Tracy à partir du 10 février 1964, en marge du dixième anniversaire de cette ville, sera incorporée, en vertu d'une charte provinciale et portera le nom de "Commission du 10<sup>e</sup> anniversaire de Tracy Inc.". La requête pour l'obtention de cette

charte sera présentée au gouvernement provincial d'ici quelques jours.

La réunion officielle de fondation de la Commission sera tenue à l'hôtel de ville de Tracy, lundi, le 29 juillet prochain, à 8 h. 30 p.m. Les associations locales seront invitées à déléguer leur représentant qui fera partie de la direction de la Commission, tandis que des personnalités bien en vue des secteurs religieux, industriel et civiques seront invitées à faire partie du Comité d'Honneur des Fêtes du 10<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Tracy.

Des activités sociales, culturelles et sportives très importantes se dérouleront dans la ville de Tracy en 1964, et la Commission chargée de leur organisation sera heureuse de tenir la population au courant de ses travaux.

# Les Soeurs de la Charité de Verdicts de mort accidentelle Namur ont beaucoup de mérite

SOREL (DNC) — De toutes les oeuvres affiliées à Caritas Diocésaine, il en est une qui doit susciter tout particulièrement notre admiration tant par la variété de ses activités que par l'esprit de charité qui les anime.

L'oeuvre des Soeurs de la Charité-de-Namur est établie dans la région de Sorel depuis bientôt huit ans. Le rôle premier de ces religieuses est le soin des malades à domicile. Grâce à la générosité du Club Richelieu de Sorel qui a mis à leur disposition deux voitures, les religieuses parcourent les paroisses de Sorel, Tracy et St-Joseph de Sorel pour prodiguer les soins tels que, pansements, injections, etc. aux malades qui sont dans le besoin.

Ce service de soins à domicile est complété par un dispensaire très bien organisé où les moins fortunés viennent chercher des remèdes et recevoir les traitements que nécessitent leur état de santé.

Ce travail d'infirmières visiteuses a amené les Soeurs de la Charité-de-Namur à prendre conscience des nombreux autres problèmes de misère matérielle et morale qui assaillent un grand nombre de familles. Le dévouement matériel qu'elles apportent quotidiennement les a incitées à mettre sur pied un vestiaire des pauvres qui est devenu la responsabilité des Filles d'Isabelle de Sorel. Plusieurs s'occupent de la distribution des vêtements, tandis que d'autres auxquelles s'ajoutent des dames bénévoles se réunissent dans un ouvroir où s'activent à leur domicile pour confectionner vêtements, tricots, layettes, etc.

Toujours à l'affût des misères à soulager, les religieuses de Namur se sont également penchées sur le problème des personnes âgées et ont tenté d'apporter un remède à leur principal problème, la solitude. C'est ainsi qu'elles ont mis sur pied un groupement dont le rattachement aura sans doute de remarquables résultats.

Un résultat merveilleux des "Louise-de-Marillac", il s'agit d'une Association internationale de jeunes filles dont le dévouement s'exerce par la visite des vieillards et des infirmes, les égayant dans leur solitude, grâce à leur jeunesse et leur entraînement. Quelques réalisations peuvent déjà être signalées.

On a vu, par exemple, des goûters amicaux grouper jusqu'à 200 vieillards de soixante-quinze ans et plus; ces réunions auxquelles participent les religieuses et un comité de Dames ont connu jusqu'ici, un succès inespéré.

À l'époque des fêtes de Louise-Marillac et un groupe de Guides dragèrent des arbres de Noël dans une vingtaine de familles, après avoir confectionné tous les ornements servant à la décoration de ces sapins, avec la collaboration des élèves de l'École secondaire St-Pierre.

Enfin, en juin dernier, un important pèlerinage fut organisé à l'Oratoire St-Joseph de Montréal où environ 200 malades furent transportés grâce à des personnes bénévoles.

Toutes ces réalisations et il semble qu'il y ait d'autres à venir, soulèvent notre étonnement et notre admiration.

Mais le plus grand mérite des Soeurs de la Charité-de-Namur, réside peut-être dans le fait qu'elles ont su répandre dans leur milieu la contagion de la charité. Il ne sera jamais possible d'évaluer en dollars, les immenses bienfaits apportés non seulement aux personnes assistées, mais également à la brigade des bénévoles qui apportent l'assistance. En effet, c'est grâce à ces religieuses qu'un bon nombre de bénévoles auront pu donner un sens à leur vie et connaître la joie de se dépenser sans compter pour les autres. Caritas Diocésaine de St-Hyacinthe apporte aux Soeurs de la Charité-de-Namur l'aide financière indispensable à l'accomplissement de leur travail, grâce à l'appui des diocésains qui ne peuvent demeurer indifférents devant tant de dévouement.

Jean-Claude Pelchat, 23 ans, de Drummondville-Ouest a rapporté les détails de l'accident, expliquant que c'est dans une courbe, non loin du camp de Sante qu'il a cru être aveuglé. Il a senti les roues de sa voiture quitter la partie pavée et comme c'est son habitude, il a tenté de la ramener sur la route en pesant sur l'accélérateur mais la manoeuvre a été fatale.

Le jeune Jean-Louis Martel, qui suivait derrière a porté secours à la victime et l'a conduite lui-même à l'hôpital Ste-Croix en compagnie de Jean-Claude Pelchat. Malheureusement, la jeune fille est décédée quelques heures plus tard.

L'agent Laurent Fortier, de la Sûreté provinciale, a dirigé l'enquête dans cette affaire.

Constant Dion  
Dans le cas du jeune Constant Dion les questions ont été nombreuses, quant aux mesures exactes des rues St-Claude et St-Damien, à l'intersection de la rue St-André.

Des témoignages du constable Denis Lemaire, de la Sûreté municipale, et de M. René Chandonnet, conducteur du camion qui a frappé l'enfant, il ressort deux points précis: Tout d'abord, le conducteur n'a aperçu les deux enfants qu'à la toute dernière seconde, de sorte qu'il n'a pu éviter et ensuite, aucune trace de freins n'a été relevée sur le pavé bien que le véhicule ait paru circuler à une vitesse réduite.

M. Chandonnet était d'ailleurs sobre au moment de l'accident et il est évident qu'il a aperçu les enfants trop tard pour les éviter.

Mlle Perron et MM. Édouard Perreault et R. Blanchet ont été interrogés par le Dr Millet dans cette affaire.

Le jury se composait pour ces deux enquêtes de MM. Majoric Caya, Raoul Joyal, Édouard Boulais, Lucien Vincent, Amédée St-Martin et la décision a été rendue par M. Boulais.

# Emprunt d'un million et demi

DRUMMONDVILLE (DNC) — La cité de Drummondville fera d'ici quelques semaines un emprunt de \$1,500,000 environ, afin de couvrir plusieurs règlements déjà adoptés.

Le président du comité des finances a communiqué cette nouvelle au cours de la séance du conseil, autorisant le greffier et le trésorier à entreprendre les démarches nécessaires pour contracter l'emprunt et demander des soumissions.

L'émission touchera entre autres les règlements du système d'alarme de la Butterfly, St-François Paper, Drummond Business Forms, le camion à incendies, l'arena, des travaux

publies, etc.

Les maisons de courtiers en valeurs seront bien servies à Drummondville d'ici quelques semaines, puisque la Commission scolaire se prépare de son côté à effectuer un emprunt de \$1,700,000 pour la construction de l'école secondaire Jean Raimbault.

Un projet d'agrandissement est à l'étude dans une usine de Victoriaville. Il s'agit de l'industrie dirigée par M. Philippe Déry et qui se spécialise dans la fabrication d'articles vendus dans le Québec et l'Ontario.

Le projet a été porté à l'attention des autorités municipales. Les nombreuses commandes nécessitent l'agrandissement des locaux actuels pour augmenter la production.

Établie en 1958, cette industrie emploie actuellement une dizaine d'hommes. Ce nombre pourrait être porté à 20 si l'agrandissement est autorisé.

L'édifice actuellement à la disposition de M. Philippe Déry mesure 30 pieds par 90 pieds. L'agrandissement projeté doublerait cette superficie de plancher.

# Projet d'agrandissement aux usines Philippe Déry

VICTORIOVILLE (DNC) — Un projet d'agrandissement est à l'étude dans une usine de Victoriaville. Il s'agit de l'industrie dirigée par M. Philippe Déry et qui se spécialise dans la fabrication d'articles vendus dans le Québec et l'Ontario.

Le projet a été porté à l'attention des autorités municipales. Les nombreuses commandes nécessitent l'agrandissement des locaux actuels pour augmenter la production.

Établie en 1958, cette industrie emploie actuellement une dizaine d'hommes. Ce nombre pourrait être porté à 20 si l'agrandissement est autorisé.

L'édifice actuellement à la disposition de M. Philippe Déry mesure 30 pieds par 90 pieds. L'agrandissement projeté doublerait cette superficie de plancher.

Il s'agit d'une Association internationale de jeunes filles dont le dévouement s'exerce par la visite des vieillards et des infirmes, les égayant dans leur solitude, grâce à leur jeunesse et leur entraînement. Quelques réalisations peuvent déjà être signalées.

On a vu, par exemple, des goûters amicaux grouper jusqu'à 200 vieillards de soixante-quinze ans et plus; ces réunions auxquelles participent les religieuses et un comité de Dames ont connu jusqu'ici, un succès inespéré.

À l'époque des fêtes de Louise-Marillac et un groupe de Guides dragèrent des arbres de Noël dans une vingtaine de familles, après avoir confectionné tous les ornements servant à la décoration de ces sapins, avec la collaboration des élèves de l'École secondaire St-Pierre.

Enfin, en juin dernier, un important pèlerinage fut organisé à l'Oratoire St-Joseph de Montréal où environ 200 malades furent transportés grâce à des personnes bénévoles.

Toutes ces réalisations et il semble qu'il y ait d'autres à venir, soulèvent notre étonnement et notre admiration.

Mais le plus grand mérite des Soeurs de la Charité-de-Namur, réside peut-être dans le fait qu'elles ont su répandre dans leur milieu la contagion de la charité. Il ne sera jamais possible d'évaluer en dollars, les immenses bienfaits apportés non seulement aux personnes assistées, mais également à la brigade des bénévoles qui apportent l'assistance. En effet, c'est grâce à ces religieuses qu'un bon nombre de bénévoles auront pu donner un sens à leur vie et connaître la joie de se dépenser sans compter pour les autres. Caritas Diocésaine de St-Hyacinthe apporte aux Soeurs de la Charité-de-Namur l'aide financière indispensable à l'accomplissement de leur travail, grâce à l'appui des diocésains qui ne peuvent demeurer indifférents devant tant de dévouement.

Il s'agit d'une Association internationale de jeunes filles dont le dévouement s'exerce par la visite des vieillards et des infirmes, les égayant dans leur solitude, grâce à leur jeunesse et leur entraînement. Quelques réalisations peuvent déjà être signalées.

On a vu, par exemple, des goûters amicaux grouper jusqu'à 200 vieillards de soixante-quinze ans et plus; ces réunions auxquelles participent les religieuses et un comité de Dames ont connu jusqu'ici, un succès inespéré.

À l'époque des fêtes de Louise-Marillac et un groupe de Guides dragèrent des arbres de Noël dans une vingtaine de familles, après avoir confectionné tous les ornements servant à la décoration de ces sapins, avec la collaboration des élèves de l'École secondaire St-Pierre.

Enfin, en juin dernier, un important pèlerinage fut organisé à l'Oratoire St-Joseph de Montréal où environ 200 malades furent transportés grâce à des personnes bénévoles.

Toutes ces réalisations et il semble qu'il y ait d'autres à venir, soulèvent notre étonnement et notre admiration.

Mais le plus grand mérite des Soeurs de la Charité-de-Namur, réside peut-être dans le fait qu'elles ont su répandre dans leur milieu la contagion de la charité. Il ne sera jamais possible d'évaluer en dollars, les immenses bienfaits apportés non seulement aux personnes assistées, mais également à la brigade des bénévoles qui apportent l'assistance. En effet, c'est grâce à ces religieuses qu'un bon nombre de bénévoles auront pu donner un sens à leur vie et connaître la joie de se dépenser sans compter pour les autres. Caritas Diocésaine de St-Hyacinthe apporte aux Soeurs de la Charité-de-Namur l'aide financière indispensable à l'accomplissement de leur travail, grâce à l'appui des diocésains qui ne peuvent demeurer indifférents devant tant de dévouement.

Il s'agit d'une Association internationale de jeunes filles dont le dévouement s'exerce par la visite des vieillards et des infirmes, les égayant dans leur solitude, grâce à leur jeunesse et leur entraînement. Quelques réalisations peuvent déjà être signalées.

On a vu, par exemple, des goûters amicaux grouper jusqu'à 200 vieillards de soixante-quinze ans et plus; ces réunions auxquelles participent les religieuses et un comité de Dames ont connu jusqu'ici, un succès inespéré.

À l'époque des fêtes de Louise-Marillac et un groupe de Guides dragèrent des arbres de Noël dans une vingtaine de familles, après avoir confectionné tous les ornements servant à la décoration de ces sapins, avec la collaboration des élèves de l'École secondaire St-Pierre.

Enfin, en juin dernier, un important pèlerinage fut organisé à l'Oratoire St-Joseph de Montréal où environ 200 malades furent transportés grâce à des personnes bénévoles.

Toutes ces réalisations et il semble qu'il y ait d'autres à venir, soulèvent notre étonnement et notre admiration.

Mais le plus grand mérite des Soeurs de la Charité-de-Namur, réside peut-être dans le fait qu'elles ont su répandre dans leur milieu la contagion de la charité. Il ne sera jamais possible d'évaluer en dollars, les immenses bienfaits apportés non seulement aux personnes assistées, mais également à la brigade des bénévoles qui apportent l'assistance. En effet, c'est grâce à ces religieuses qu'un bon nombre de bénévoles auront pu donner un sens à leur vie et connaître la joie de se dépenser sans compter pour les autres. Caritas Diocésaine de St-Hyacinthe apporte aux Soeurs de la Charité-de-Namur l'aide financière indispensable à l'accomplissement de leur travail, grâce à l'appui des diocésains qui ne peuvent demeurer indifférents devant tant de dévouement.

Il s'agit d'une Association internationale de jeunes filles dont le dévouement s'exerce par la visite des vieillards et des infirmes, les égayant dans leur solitude, grâce à leur jeunesse et leur entraînement. Quelques réalisations peuvent déjà être signalées.

On a vu, par exemple, des goûters amicaux grouper jusqu'à 200 vieillards de soixante-quinze ans et plus; ces réunions auxquelles participent les religieuses et un comité de Dames ont connu jusqu'ici, un succès inespéré.

À l'époque des fêtes de Louise-Marillac et un groupe de Guides dragèrent des arbres de Noël dans une vingtaine de familles, après avoir confectionné tous les ornements servant à la décoration de ces sapins, avec la collaboration des élèves de l'École secondaire St-Pierre.

Enfin, en juin dernier, un important pèlerinage fut organisé à l'Oratoire St-Joseph de Montréal où environ 200 malades furent transportés grâce à des personnes bénévoles.

Toutes ces réalisations et il semble qu'il y ait d'autres à venir, soulèvent notre étonnement et notre admiration.

Mais le plus grand mérite des Soeurs de la Charité-de-Namur, réside peut-être dans le fait qu'elles ont su répandre dans leur milieu la contagion de la charité. Il ne sera jamais possible d'évaluer en dollars, les immenses bienfaits apportés non seulement aux personnes assistées, mais également à la brigade des bénévoles qui apportent l'assistance. En effet, c'est grâce à ces religieuses qu'un bon nombre de bénévoles auront pu donner un sens à leur vie et connaître la joie de se dépenser sans compter pour les autres. Caritas Diocésaine de St-Hyacinthe apporte aux Soeurs de la Charité-de-Namur l'aide financière indispensable à l'accomplissement de leur travail, grâce à l'appui des diocésains qui ne peuvent demeurer indifférents devant tant de dévouement.

# Plusieurs vols éclaircis grâce au flair de deux policiers

DRUMMONDVILLE (DNC) — Grâce à leur flair et à leur présence d'esprit, 2 constables locaux, les agents Albert Pinaud et Jacques McMahon ont permis à la Sûreté municipale de Drummondville de résoudre plusieurs vols commis dans les parages au cours des derniers mois.

Les deux constables effectu-

aient une patrouille de routine quand ils ont repéré une automobile d'allure suspecte, qu'ils ont suivie.

Le véhicule s'est subitement arrêté et deux adolescents en sont descendus pour prendre la fuite à travers les champs.

Les deux constables se sont lancés à la poursuite des garnements et ont tiré quelques

coups en l'air pour les obliger à s'arrêter.

L'enquête a révélé plus tard que le véhicule conduit par les adolescents avait été volé à M. Jean Fournier, de Drummondville. Une investigation plus poussée a d'ailleurs permis à la police de retrouver par la même occasion, une grosse quantité de pièces provenant de bicyclettes volées.

# Construction de filtres additionnels à Drummondville

DRUMMONDVILLE (DNC) — L'échevin Raymond Luneau, président du comité de l'eau, vient d'annoncer qu'il présentera au cours d'une prochaine assemblée du conseil, un projet pour la construction de quatre filtres additionnels à l'usine de filtration. Il portera ainsi à onze, le nombre de filtres et à près de huit millions de gallons, la capacité quotidienne de l'usine.

Un second tuyau sera également posé pour conduire l'eau au réservoir de 5,000,000 de gallons qui a été construit l'an dernier. Ces travaux coûteront environ un demi-million de dollars.

Selon M. Luneau, les ingénieurs ont commis une grave erreur lorsqu'ils ont construit le réservoir de 5,000,000 de gal-

lons. Ils n'ont mis qu'un tuyau sur le réservoir, alors qu'ils auraient dû en mettre deux. Lorsque la pompe est en fonction pour remplir le réservoir, elle ne peut donc fournir que quatre filtres. "Nous devons donc en fermer trois, alors que nous manquons d'eau", précise M. Luneau.

L'échevin préconise ces quatre filtres supplémentaires pour répondre à la demande sans cesse croissante. "Les filtres, explique-t-il, ne peuvent fournir que cinq millions de gallons par jour et la demande a été supérieure à cela la semaine dernière."

La demande a en effet été récemment de presque six millions par jour, ce qui représente un million plus que la réserve.



**Vous partez en voyage? Allez-y d'abord par l'Interurbain!**

C'est un moyen sûr de réserver d'avance à l'endroit de votre choix. C'est également une façon délicate d'annoncer votre arrivée aux parents ou amis. Et votre voyage est tellement plus agréable. Suivez ce conseil lors de votre prochain voyage—vous vous en félicitez!

**BELL** 

Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels! Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

# Augmentation du fonds industriel

DRUMMONDVILLE (DNC) Désireux de parer à toute éventualité, la cité de Drummondville a décidé de porter son fonds industriel à \$2,000,000. Les réserves accumulées jusqu'ici en ce domaine atteignent un million et demi environ et plusieurs industries locales en ont profité à date pour assurer leur expansion.

Un avis de motion a été de-

posé en ce sens à l'ajournement de la dernière séance régulière du conseil de ville.

Le maire Marcel Marier, qui présidait cette assemblée a précisé que la population n'a pas à craindre pour ce montant, étant donné que les prêts consentis à ce chapitre sont toujours approuvés et garantis par la Province. "Avec les perspectives que nous avons, a-t-il déclaré, il nous faut à

tout prix hausser notre fonds industriel."

On sait d'ailleurs que le comité industriel accomplit un travail intensif, afin d'assurer de nouvelles industries à Drummondville. Ses efforts ont déjà été couronnés de succès mais il va de soi que cette augmentation du fonds industriel ne pourra que contribuer à notre expansion en ce domaine.

# Les enquêtes du coroner seront tenues en fin d'août

VICTORIOVILLE (DNC) — Des ententes ont été prises par la Sûreté provinciale et le coroner du district de Victoriaville le Dr Arthur Thibault pour tenir le même jour les enquêtes sur la mort tragique de deux personnes. Il s'agit de celle de M. Gérard Dallaire de Victoriaville et de la jeune Louise Houle de St-Hyacinthe.

M. Dallaire a été tué dans un accident d'automobile sur la route conduisant vers la voie No 9. La jeune Houle a

succombé après avoir été frappée par une automobile alors qu'elle était en visite avec ses parents à Ste-Clotilde.

Le principal témoin de l'accident qui a causé la mort de M. Gérard Dallaire de Victoriaville, est son fils François qui est encore hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et qui n'aura son congé qu'à la fin d'août. Dans les deux cas, les enquêtes seront tenues à la morgue Marcoux sous la direction du Dr Arthur Thibault qui annoncera la date de ces enquêtes.

**BELL** 

Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels! Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

# Prochain départ de R. F. Marcel e.c.

TRACY (DNC) — Le Révérend Frère Marcel, des Frères des Ecoles Chrétiennes, professeur à l'École Secondaire Mgr Lalime à Tracy, l'année dernière, mais connu depuis 13 ans dans la région de Sorel, quittera le pays prochainement pour la mission de la Guadeloupe dans les Antilles françaises.

Le nouveau missionnaire prendra charge de plus de 300 orphelins dont les âges varient de 8 à 18 ans. Il organisera les loisirs de ces jeunes noirs à l'Institut St-Jean Bosco de Gourbeyre. Cette institution est en même temps une école industrielle et technique et un orphelinat pour jeunes délinquants.

Pour aider le Frère Marcel dans son nouveau champ d'apostolat, une campagne assez originale a été lancée au cours de laquelle on recueillera des disques usagés, 33 et 45 tours, de même que des instruments de musique que leurs propriétaires n'utiliseraient plus.

On peut faire parvenir ses dons à la résidence des Frères, 1015 de la rue St-Pierre à St-Joseph de Sorel ou téléphoner à M. Gilles Lalonde.

# Projets approuvés pour l'amélioration des locaux

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Des décisions ont été prises par les membres de la Commission scolaire de Princeville sur des questions à l'étude depuis quelque temps. Après avoir visité les lieux concernés, il a été convenu de faire rafraîchir la peinture dans des corridors et escaliers à l'école Sacré-Coeur.

Trois appartements du sous-sol de la résidence à la même école seront aussi peints à neuf. Des soumissions ont été demandées aux peintres locaux pour ce travail.

Un chauffe-eau à l'huile sera installé à la résidence de l'école Sacré-Coeur. Ce chauffe-eau sera l'appareil fonctionnant à l'électricité actuellement en service et dont le coût d'opération est très dispendieux.

Les commissaires ont approuvé l'achat de 35 pupitres et autant de chaises pour les classes des grands à l'école Sacré-Coeur. Cet achat coûtera environ \$700.

Une demande faite par l'O.T.J. a été acceptée sous condition. Il s'agit de la cafétéria de l'école Ste-Marie qui servira, les jours de mauvais temps, aux activités dirigées et organisées à l'intention des enfants qui fréquentent les terrains de jeux.

Les commissaires ont aussi pris connaissance d'un tableau préparé par M. André Cloutier, secrétaire, sur les assurances en vigueur à la Commission scolaire.

# On devra faire appel à l'arbitrage

DRUMMONDVILLE (DNC) — L'Association des instituteurs et institutrices et les commissaires d'écoles de Drummondville se sont rencontrés cette semaine, pour tenter de trouver un terrain d'entente dans les négociations présentement en cours en vue du renouvellement de la convention collective. Il semble toutefois que les deux partis sont demeurés trop éloignés et devront demander à un tribunal d'arbitrage de diriger les négociations.

Selon des chiffres non officiels, les demandes de l'Association entraîneraient un débours supplémentaire de plus de \$600,000. Ces chiffres comprennent le rajustement qu'on devra apporter au salaire des instituteurs religieux qui sont payés à un certain pourcentage des instituteurs laïcs.

Les commissaires auraient pour leur part offert environ la moitié des demandes. Il semble que les deux parties se refusent de part et d'autre à faire la moitié du chemin.

Les négociations en cours retardent cela va de soi, la présentation du budget, qui devait être faite le 15 juin dernier. On a déjà demandé un délai d'un mois mais s'il y a arbitrage, on devra présenter un budget conditionnel. Un montant approximatif sera placé dans ce budget, pour prévoir l'augmentation des salaires.

On sait d'ailleurs que le comité industriel accomplit un travail intensif, afin d'assurer de nouvelles industries à Drummondville. Ses efforts ont déjà été couronnés de succès mais il va de soi que cette augmentation du fonds industriel ne pourra que contribuer à notre expansion en ce domaine.

Le maire Marcel Marier, qui présidait cette assemblée a précisé que la population n'a pas à craindre pour ce montant, étant donné que les prêts consentis à ce chapitre sont toujours approuvés et garantis par la Province. "Avec les perspectives que nous avons, a-t-il déclaré, il nous faut à tout prix hausser notre fonds industriel."

On sait d'ailleurs que le comité industriel accomplit un travail intensif, afin d'assurer de nouvelles industries à Drummondville. Ses efforts ont déjà été couronnés de succès mais il va de soi que cette augmentation du fonds industriel ne pourra que contribuer à notre expansion en ce domaine.

# Des marsouins et des hommes

Le film "... pour la suite du monde" est un document humain qui perpétue les traditions et le mode de vie de l'une de nos régions les plus authentiques, celle de l'Île-aux-Coudres. Jacques de Roussan, rédacteur de Perspectives, nous entretient, cette semaine, du tournage de ce film et de la pêche au marsouin blanc que les insulaires ont fait revivre après quarante ans.



# La Vodka de Qualité Supérieure

**BOLSHOI VODKA**

Demandez-la aux magasins de la Régie des alcools du Québec  
Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterloo, Ont.

# SAMEDI DANS Perspectives

**le nouvelliste**

POUR VOUS ABONNER SIGNEZ:

Trois Rivières et Cap FR. 6-2501	Louiseville	CA. 8-4322
Shawinigan	LE. 7-1801	Nicolet
Grand'Mère	LE. 8-2347	Le Turco
		LA. 3-4547